

## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2022-08

Date :  
24/02/2022

Objet : **Motion du CSRPN relative aux enjeux écologiques nouvellement identifiés au droit de la carrière de Mazaugues et à la nécessité de mettre en œuvre une séquence éviter-réduire-compenser adaptée**

Vote : favorable

Vu l'Arrêté Préfectoral en date du 29 juin 2012 autorisant l'exploitation par la SAS Provence Granulats d'une carrière sur une emprise totale de 50ha, au sein de laquelle une zone d'extraction de 25 ha sera située au-dessus des anciennes galeries d'exploitation de bauxite de la mine des 3 Pins, sur le site « Caïre du Sarrasin », commune de Mazaugues, Var.

Vu les enjeux écologiques nouveaux du site présentés dans le document de synthèse réalisé par l'association LPO-PACA en date de janvier 2022, résumant les études conduites en 2018, 2019, 2020 et 2021, mettant en évidence la présence de nombreuses espèces de faune protégées et menacées non mentionnées dans les inventaires menés antérieurement à l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation et notamment :

- en 2018, l'étude d'ECOMED mandaté par le Club Spéléologique Méditerranéen pour la réalisation d'une expertise dans la mine des 3 Pins ; cette étude y découvre de nombreux chiroptères dans les galeries et anciennes salles d'exploitation (Murin de Capaccini, Murin à oreilles échancrées, Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Petit Murin et Grand Murin) ;
- en 2019, l'étude d'ECOMED mandaté par la commune de Mazaugues pour la réalisation de l'Atlas de Biodiversité Communale ; sur l'emprise précise du projet de carrière cette étude découvre de très nombreuses espèces protégées en surface (Proserpine, Crapaud épineux, Rainette méridionale, Psammodrome d'Edwards, Lézard à deux raies, Circaète Jean-le-Blanc, Guépriers d'Europe, Alouette lulu, Tourterelle des bois...) ;
- en 2020, la mise à jour de cet ABC confirme la richesse chiroptérologique des mines, notamment de la Mine des 3 Pins ;
- en 2021, le Comité d'Intérêt Local de Mazaugues mandate le bureau d'études Asellia-Ecologie pour une expertise chiroptérologique supplémentaire. Celle-ci confirme l'utilisation de la Mine des 3 Pins comme gîte important au printemps, en automne et en hibernation, rapporte la découverte dans la Mine de 3 nouvelles espèces : l'Oreillard gris, le Murin de Natterer et le Rhinolophe euryale, et montre les relations existantes pour les chiroptères avec deux mines alentours (et notamment la Mine de la Caïre, inscrite comme gîte majeur en PACA) via des liaisons souterraines.

A ces études s'ajoutent les données versées notamment dans la base de données publiques « Silene-PACA » montrant la présence sur le site de quatre espèces protégées supplémentaires : le Loup gris, la Magicienne dentelée, le Lézard ocellé et le Rosier de France.

Considérant que ces enjeux écologiques forts sont ignorés dans les études préalables à l'AP du 29/06/2012 et devraient conduire à une demande de dérogation espèces protégées résultant de la mise en œuvre de la séquence « Eviter-Réduire-Compenser ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Provence-Alpes-Côte d'Azur recommande que les données nouvelles collectées en 2018-2021 soient prises en compte afin de réduire et si possible supprimer, les impacts sur les espèces protégées et menacées inventoriées sur le site d'exploitation de la carrière « Caïre de Sarrasin ».

**Le CSRPN adopte la motion à l'unanimité (21 votants). Un membre ne participe pas au vote en raison de son lien avec le dossier.**

Le président du CSRPN : Gilles Cheylan

